

AGENDA 21- Montbrun Les Bains

PV de la réunion du comité de Pilotage du Lundi 10 Décembre 2012

la séance s'est ouverte à 18h00 dans la salle du conseil municipal

Présents : Joëlle Guerin, Marie-France Varlet, Didier Gillet, Frédéric Bonnabel, Marc Guerin, Gérard Chappon, Claude Chappon, Louis Jourdan, Jean Michel Cagnon, Sylvain CARLUS

A L'ORDRE DU JOUR :

- Les plus beaux villages de France
- Rapport sur la réorganisation et rénovation des PAV
- Présentation d'une fiche destinée aux nouveaux arrivants, mise à jour du site de la Mairie
- Avancement des travaux de la commission signalétique
- Présentation d'un projet de vélos électriques
- Rapport sur les plantations de bulbes avec l'école
- Projets d'aménagement des entrées du village
- Guirlandes électriques
- Questions diverses
- Fixation date et ordre du jour de la prochaine réunion

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

Didier GILLET informe le comité de pilotage que le conseil municipal a décidé de la création d'une AVAP aux fins de délimiter une zone de protection pour pouvoir améliorer les abords du village et réglementer les nouvelles installations. Une commission sera désignée et procèdera à l'étude et à la mise en place de cette AVAP avec l'assistance d'un Cabinet d'Architecte. Les travaux de constitution de cette AVAP devraient durer environ 12 mois.

Le Maire doit par ailleurs organiser des rencontres particulières avec les riverains de la Condamine.

RAPPORT SUR LA REORGANISATION ET RENOVATION DES PAV

Les travaux d'étude, de réalisation et de chiffrage sont en passe de conclusions. le projet complet avec budget des travaux sera présenté à la prochaine réunion du comité de pilotage.

PRESENTATION D'UNE FICHE DESTINEE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

L'office du tourisme n'a pas souhaité se charger de la mise à jour du site informatique de la mairie. Il est envisagé de faire appel à un intervenant extérieur.

Il est présenté au comité de pilotage le document établi pour information des nouveaux arrivants. Il a été demandé à chacun de vérifier une dernière fois les informations y contenues et de faire part de leurs observations et modifications à Joëlle GUERIN.

Il a été noté que l'intérêt de cette fiche dépassait largement le cercle des nouveaux arrivants et quelle serait très utile à l'ensemble des habitants de Montbrun les Bains. Il a donc été décidé de la publier sur le site de la Mairie « Agenda 21 » et envisagé de la diffuser plus largement sur un support à déterminer.

Il a été demandé aux membres du comité de réfléchir aux supports envisageables.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION SUR LA SIGNALÉTIQUE

La commission signalétique a rencontré l'un des fournisseurs potentiels et celui-ci doit établir un devis dans les prochains jours. Devis basé sur les décisions antérieurement prises par le comité de pilotage. Il est demandé par ailleurs, afin de constituer le panneau géant de « la croisière », aux artistes de dessiner le village de Montbrun sous forme de croquis stylisé. Frédéric BONNABEL et Jean-Michel CAGNON veulent bien se charger de présenter un projet pour la prochaine réunion.

PRESENTATION D'UN PROJET DE VELOS ELECTRIQUES

Le comité de pilotage et la mairie se sont interrogés sur la possibilité de mettre en place, et à disposition des curistes ou autres touristes une flotte de vélos électriques aux fins de pouvoir circuler agréablement aux environs de Montbrun les Bains.

Sylvain CARLUS spécialement invité à la réunion a présenté les éléments techniques permettant d'avoir meilleure connaissance d'un tel projet. Il convient d'en retenir que le coût d'investissement serait d'environ 1 600 € TTC par vélo avec possibilité de baisse de prix pour une commande de 10 vélos.

A été retenu bien entendu un vélo de bonne qualité, de puissance et d'autonomie suffisante pour satisfaire au but recherché.

Le stationnement et l'entretien de ces vélos ainsi que la mise en main au moment de la location pourrait être gérés par Sylvain CARLUS. Il est cependant signalé que la situation un peu trop extérieur au village de son atelier actuel pourrait être une difficulté.

En ce qui concerne l'entretien et la gestion de ce parc il convient de retenir un chiffre de 70 € par mois et par vélo. Les vélos se louent actuellement à raison de 20 € la ½ journée ou 30 € la journée complète.

Il est demandé à Sylvain CARLUS de préparer un projet écrit et chiffré sur la base d'une dizaine de vélos sachant que l'on s'orienterait vers un investissement de départ par la municipalité. Cette décision dépendra du conseil municipal auquel sera soumis le projet écrit de Sylvain CARLUS.

RAPPORT SUR LES PLANTATIONS DE BULBES AVEC L'ECOLE

Il avait été suggéré d'organiser en concertation avec les professeurs des écoles une séance de plantation de plantes à bulbes par les enfants qui pourront ainsi découvrir le résultat de leur travail au printemps prochain. Cette séance a été organisée par Marie-France VARLET qui en a fait rapport oral au comité de pilotage.

PROJET D'AMENAGEMENT DES ENTREES DU VILLAGE

Le conseil municipal dans sa dernière séance a décidé de confier au comité de pilotage l'aménagement des entrées du village et plus particulièrement le carrefour de la Condamine.

Il a été évoqué la possibilité d'y installer une fontaine aux fins de rappeler le thermalisme à Montbrun les Bains. Une discussion s'engage sur le choix du style de fontaine et les avis restent très partagés. Il est demandé de présenter pour la prochaine réunion un croquis d'aménagement étant précisé que le comité a carte blanche pour faire appel à tous architectes, décorateurs, ou dessinateurs dont il pourrait avoir besoin.

GUIRLANDES ELECTRIQUES

Celles-ci ont été installées en partie, notamment sur la place de la mairie. Celles de la rue commerçante ont été arrachées par des véhicules (camion ou bus). Elles sont en cours de réparation. Par contre celles du vieux village n'ont pas encore été installées. Il est instamment demandé que l'on fasse procéder aux dernières installations et que soit organisée pour les années suivantes une installation définitive avec visite des lieux au plus tard le 1^{er} décembre. Il conviendrait peut être de désigner un responsable des illuminations de Noël. Il a été noté que Montbrun les Bains était le seul village à des kilomètres à la ronde non encore illuminé le 10 décembre.

QUESTIONS DIVERSES

Il est une nouvelle fois évoqué le problème du fleurissement et de l'entretien des espaces verts du village. Il est demandé à la commission qui s'est occupé de l'aménagement des banquettes de la mairie de faire établir un devis pour remplacer les supports en bois par un muret de pierres.

Date de la prochaine réunion du comité de Pilotage d'Agenda 21 :

Le Lundi 21 Janvier 2013 à 18 heures

La présente réunion est levée à 19 heures trente minutes,

Le Président
Président

Le Vice-

Le Secrétaire

Pièces jointes:

- Feuille de présence